EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ

« … Article 1er – Monsieur Bruno NANCEY, conseiller municipal, est délégué pour remplir les fonctions de conseiller municipal, en charge de la coordination des actions municipales dans le quartier « Yzatis – Coquinets – Plaine Bodin » :

Coordination des actions municipales dans le quartier « Yzatis – Coquinets – Plaine Bodin » (cf. plan annexé)

- Coordination des actions municipales dans le quartier en liaison avec les adjoints et conseillers municipaux en charge des secteurs d'activités concernés.
- Organisation des réunions et visites dans le quartier en liaison avec Monsieur François LARRIERE-SEYS.
- Relations avec les associations et habitants du quartier, notamment pour accompagner leurs initiatives, animations et manifestations (comme les fêtes des voisins) en liaison avec Monsieur Régis SZALKO.
- Pilotage de la concertation préalable à l'allocation d'un budget participatif au quartier en liaison avec Monsieur François LARRIERE-SEYS.

L'exercice des fonctions déléguées s'opère sous la surveillance et la responsabilité du Maire… »